- **Agence des aires marines protégées : un nouvel établissement public**
  La *loi du 14 avril 2006* relative aux parcs nationaux et aux parcs naturels marins a créé l'Agence des aires marines, un nouvel établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de la protection de la nature.
  L'Agence a vocation à appuyer l'Etat et les collectivités territoriales pour l'élaboration de stratégie de création et de gestion d'aires marines protégées. Elle doit apporter un appui technique, administratif et scientifique aux gestionnaires d'aires marines protégées, et peut également se voir confier la gestion directe d'aires marines. Elle fait fonction d'agence de moyens pour les parcs naturels marins. Elle contribuera également à la création d'aires marines décidées au niveau international, dans le cadre des engagements internationaux de la France en faveur de la diversité biologique marine et côtière.
  Les aires marines protégées comprennent au sens de la loi : les parcs nationaux ayant une partie maritime ; les réserves naturelles ayant une partie maritime ; les arrêtés de biotopes ayant une partie maritime ; les parcs naturels marins ; les sites Natura 2000 ayant une partie maritime ; les parties maritimes du domaine relevant du Conservatoire du littoral. Cette liste pourra être complétée au fur et à mesure.
  L'agence est administrée par un conseil d'administration composé d'un collège de représentants de l'Etat et d'un autre collège comprenant un député, un sénateur, des représentants des collectivités territoriales, des socioprofessionnels, des associations de protection de la nature et des personnalités qualifiées *(voir l'Arrêté du 8 décembre 2006*, voir aussi le *décret du 16 octobre 2006*).
  Le président du conseil d'administration, élu lors de la séance d'installation du 14 décembre 2006, est M. Jérôme Bignon, député de la Somme, et Président de Rivages de France.
  Pour en savoir plus, consulter le *site su Ministère de l'écologie*

- **13ème Forum des gestionnaires : Espèces envahissantes**
  Le vendredi 16 mars 2007, se tiendra à Paris, le 13ème Forum des gestionnaires sur le thème **« Espèces exotiques envahissantes, une menace majeure pour la biodiversité »**. Ce forum d'une journée s'organise en trois sessions : « Mieux connaître avant d'agir », « La gestion des invasions avérées » et « Comment prévenir les invasions ? », suivies d'une Table Ronde, et donnera l'occasion aux divers acteurs concernés par cette problématique d'échanger et de débattre sur ce thème.
  Proposé par les différents réseaux de gestionnaires d'espaces naturels, deux nouveautés sont à noter cette année dans l'organisation de ce forum : il se déroulera au **Muséum National d'Histoire Naturelle**, et un **site internet** hébergé par celui de l'ATEN est consacré au forum. Vous y trouverez le programme, un résumé des présentations… L'inscription en ligne est désormais possible.
  Pour toute information, consulter le site *www.espaces-naturels.fr/forumdesgestionnaires2007*
  Pour obtenir le programme, vous pouvez également contacter *Rivages de France*

- **Etats généraux du paysage**
  Suite à la signature par plus de 200 structures, organisations et personnes du Manifeste pour les Paysages lancé à l'initiative de la Fédération nationale des SAFER et de la Fédération des Conservatoires d'Espaces naturels, un collectif composé de plusieurs associations, dont Rivages de France, et organismes publics et privés, organisent **le jeudi 8 février 2007**, au Palais d'Iéna siège du Conseil Economique et Social à Paris, **« Les Etats Généraux du Paysage. Ensemble pour les paysages de demain »**. Plusieurs ateliers sont proposés lors de cette journée : « Créer des paysages contemporains de qualité », « Coordonner les interventions des acteurs du paysage », « Protéger, gérer et valoriser le patrimoine paysager » et « Etre plus économes de nos ressources ».
  Programme et inscription (avant le 1er février) sur le site *http://www.etatsgenerauxdupaysage.org/*

- **Concours « Les Coups de Chapeau de Victor »**
  Le jury du Concours « Les coups de chapeau de Victor », composé des représentants de Veolia, du Conservatoire du littoral, de Rivages de France et d'un représentant des gardes du littoral Ganix Grabières, garde gestionnaire sur le site d'Abbadia à Hendaye, s'est réuni pour sélectionner les 5 gagnants de la première session, le 11 janvier dernier à Paris. Pour connaître les lauréats, *consulter les résultats*.
  La prochaine session du Concours « Les Coups de Chapeau de Victor » aura lieu en juillet prochain, clôture des candidatures le 31 juin 2007.
  Pour en savoir plus ; pour tout renseignements contacter *Anne Lavieille*

- **Programme méditerranéen MEDWETCOAST**
  Dans le cadre du Programme méditerranéen MEDWETCOAST, une délégation de quatre marocains travaillant pour le Ministère de l'aménagement du territoire sur un projet de loi et de Conservatoire du littoral au Maroc s'est rendue en Provence Alpes Côte d'Azur en décembre dernier. Ce voyage de terrain faisait

suite au voyage d'étude d'avril 2006 au cours duquel la délégation avait pu rencontrer différents organismes liés à la protection du littoral français (le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, le Conservatoire du littoral, la Fédération des parcs naturels régionaux…).
En savoir plus
Contact à Rivages de France : *Anne Lavieille*

- **Travaux de restauration hydroécologique sur le site de Kerguelen à Larmor-Plage (Morbihan)**
La restauration hydroécologique du marais de Kerguelen, site appartenant au Conservatoire du littoral, avait été définie comme action prioritaire dans le plan de gestion réalisé par les bureaux d'études ALFA et GEOS pour le compte du Conservatoire du Littoral et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient. Doté d'un potentiel faune-flore intéressant, ce marais, situé dans un espace naturel périurbain d'environ 95 ha, avait été en partie comblé par des gravats au cours des années 70 avant sa maîtrise foncière publique. Les travaux consistent en l'enlèvement des déchets (13000 m^3 de matériaux inertes classe 3 et 1000 m^3 de matériaux classe 2), la confection de trois ouvrages hydrauliques de régulation, la mise en place d'un merlon pour augmenter les possibilités de stockage, et le réaménagement paysager. Ces travaux, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études Confluences, seront effectués sur deux ans (1ère phase depuis octobre 2006, 2ème phase automne 2007) afin de respecter l'ensemble des contraintes qui s'y appliquent: écologiques (pas de dérangement en période de nidification), touristiques (500 000 personnes fréquentent le site annuellement dont la moitié en période estivale) et hydrauliques (impossibilité d'effecteur les travaux pendant les mois de fortes précipitations). Ils feront par la suite l'objet d'un suivi scientifique. Le coût cette opération entrant dans le cadre d'un contrat-nature est de 362 000 euros.
Pour toute information, contacter *Christian Jourdren* à Cap l'Orient, service espaces naturels.

- **Désignation de sites Natura 2000**
Plusieurs sites littoraux ont été désignés sites Natura 2000 par arrêtés du 10 novembre 2006 : *Dunes et forêt littorale de l'île de Ré* (17), *Dunes et forêts littorales de l'île d'Oléron* (17), *Presqu'île d'Arvert* (33), *Forêt de la pointe de Gavre et marais du Logit* (33)

- **Prix de thèse Roland Paskoff**
En hommage à Roland Paskoff, géographe spécialiste du littoral, disparu en 2005, et qui s'était particulièrement investi dans le conseil scientifique du Conservatoire du littoral, la Fondation Procter & Gamble et EUCC-France ont décerné le Prix de thèse Roland Paskoff à Vincent Andreu-Boussut, pour sa thèse consacrée à « l'aménageur, le touriste et la nature sur le littoral de l'Aude ». La thèse primée sera publiée aux éditions L'Harmattan, dans la collection « Milieux naturels et sociétés ». *Lire le résumé de thèse*

- **Circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels**
Suite à la demande d'annulation par le Collectif pour la défense des loisirs verts, la Fédération française de motocyclisme et la Fédération française de 4X4, auprès du Conseil d'Etat, de la circulaire du 6 septembre 2005 (*http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/Circulaire_VM.pdf*) relative à la circulation des quads et autres véhicules à moteur dans les espaces naturels, la Haute juridiction a validé la quasi-totalité de ce texte et son contenu. Seul l'annexe 1 de cette circulaire a été annulé, en raison de son imprécision vis-à-vis du code de la route. *Consulter la décision du Conseil d'Etat*

Par ailleurs, La CALME (Coordination pour a organisé une conférence de presse le 24 janvier 2007, suivie de la remise à la Ministre de l'écologie de la pétition (rédiger paragraphe après la conférence de presse)

- **Formation/emploi/stage**
Les **7 et 8 juin 2007**, l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) propose une formation à Montpellier sur le registre **« animer un périodique, une lettre d'information, un journal »**. La première journée de formation consistera à participer à une partie du Comité éditorial de la revue Espaces Naturels (notamment avec un travail sur les actualités animé par un journaliste).
Lire la fiche descriptive du stage (inscription avant le 15 février)

Le 21 décembre 2006, le ministère chargé de l'environnement a annoncé la création d'un **pôle consacré à l'emploi environnemental**. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du rapport sur l'emploi dans le domaine de l'environnement, issu d'une évaluation menée par les inspections générales de l'environnement et des affaires sociales. Elle avait également été suggérée dans un rapport relatif aux écotechnologies. Aujourd'hui, 370 000 personnes travaillent dans le domaine de l'environnement (eau, déchets, énergies renouvelables…), mais ces éco-activités souffrent de n'être pas assez connues, ni bien identifiées de telle sorte qu'il existe une inadéquation entre les mesures d'aide à l'emploi, formations et les attentes des employeurs. Le pôle « emploi environnement » devra permettre de remédier à ces difficultés en parvenant à une meilleure connaissance des emplois et métiers liés à l'environnement. *En savoir plus*

L'Association pour la Gestion et la Restauration de l'Abbaye de Beauport, site des Côtes d'Armor appartenant au Conservatoire du littoral, recrute dans le cadre d'un contrat d'avenir un **jardinier H/F** pour l'entretien courant du domaine et des jardins.
Voir la *fiche de poste* (candidature par courrier avant le 23 février 2007).

- **Colloques/sorties**

Dans le cadre de la **Journée mondiale des Zones Humides** qui a pour thème **« Les zones humides et les pêcheries »**, vous trouverez ci-dessous quelques activités proposées sur les sites :

1er février 2007, 9h30 à 18h30, Villeneuve-lès-Maguelone : le pôle relais lagunes méditerranéennes propose aux élus, professionnels et gestionnaires de la région méditerranéenne de participer à une **journée de réflexion et d'échange sur les thèmes « Gestion intégrée des zones côtières » et « Pêche à l'anguille » en Méditerranée**.
Pour toute information, *contacter le pôle relais lagunes méditerranéenne*

Le **Domaine de la Palissade** en Camargue propose une sortie nature permettant de découvrir ce site du Conservatoire du littoral situé à l'embouchure du Grand-Rhône et sa pêcherie traditionnelle. Menée par un guide naturaliste du site, celle-ci aura lieu de 10h30 à 16h00 le **4 février 2007**.
Réservations au 04 42 86 81 28 ou à *palissade@palissade.fr*, jusqu'au 1er février 2007. Le rendez-vous est fixé sur le parking du centre d'accueil de la Palissade.

Du **29 janvier au 10 février 2007**, l'association **Les Amis d'Abbadia**, gestionnaire du Domaine d'Abbadia (Pyrénées Atlantiques), propose tout un programme d'activités (pour adultes, enfants, scolaires, enseignants) qui a pour buts de mieux faire connaître les richesses patrimoniales et mieux comprendre les grands enjeux de la préservation des zones humides dans une perspective de développement durable...
Consulter le *programme complet*. Contact : *Pascal Clerc*, Garde du littoral – animateur nature.

15 au 17 février 2007, Châteaulin (Finistère) : colloque international sur la **gestion des paysages de landes « La lande. Un paysage au gré des hommes »** organisé par le Parc Naturel Régional d'Armorique en partenariat avec le CRBC et le Lycée agricole et horticole de l'Aulne dans le cadre du projet européen INTERREG « Heath ». *Programme* et *inscription*

- **Publications/Ouvrages**

Les Actes du **Forum national des gardes du littoral**, organisé par Rivages de France et le Conservatoire du littoral avec le soutien de Véolia les 17 et 18 mai 2006 à Rochefort sont disponibles en ligne sur le site de Rivages de France. *Consulter les actes*

A l'occasion du **21ème anniversaire de la loi Littoral**, le Comité français de l'Union mondiale pour la nature (UICN) dresse le **bilan de 20 ans d'application de la loi** et émet des **recommandations**. Les conclusions du rapport montrent que cette loi importante, qui initiait en 1986 une politique volontariste de préservation des espaces remarquables et de gestion intégrée des zones côtières, a cependant été mal appliquée et érodée. *Consulter ce document*

GIZC infos, la Lettre d'information de l'appel à projets pour une Gestion Intégrée des Zones Côtières de décembre 2006 (n°3) est téléchargeable à l'adresse *http://www.territoires-littoraux.com/IMG/pdf/lettre_info_n3.pdf*. Vous y trouverez notamment un point sur la deuxième journée technique GIZC qui s'était tenu le 24 octobre 2006 en Baie de Somme.

Parution fin octobre 2006 du livre **« Le naufrage paysan, Ou comment voir l'avenir en vert »** par Jacques Maret aux Editions Dilecta, collection Etat des lieux.
Voir le *communiqué de presse*, l'*affiche*
Cet ouvrage de 192 pages est disponible au prix de 13 euros auprès des éditions *Dilecta*

Un outil de **cartographie interactive** est désormais disponible sur le site Internet de l'Observatoire du littoral. Cet outil permet à la fois de cartographier des données géographiques comme l'occupation du sol ou les sites de production conchylicole mais aussi des données statistiques dans les domaines environnementaux, sociaux et économiques. Toutes ces informations statistiques sont téléchargeables.
Consulter l'outil